

Bref

POURQUOI CHANGER DE RÉGION EN DÉBUT DE VIE ACTIVE ?

La mobilité géographique des diplômés de BTS et de DUT

Bien qu'ayant des diplômes a priori bien ancrés dans les territoires et les tissus productifs, un tiers des détenteurs d'un BTS ou d'un DUT quittent la région où ils ont suivi leur formation. Ces mobilités les conduisent principalement vers trois destinations : l'Île-de-France, Rhône-Alpes et les Pays-de-la-Loire. Elles sont pourtant très diverses. Elles interviennent plus ou moins tôt dans le parcours d'insertion, semblent avoir des motivations différentes et connaissent des fortunes variées. Elles permettent à certains d'améliorer une entrée difficile dans la vie active et sont pour d'autres un véritable tremplin en début de carrière. Au terme de cinq années passées sur le marché du travail, les jeunes ayant migré ne sont pas plus à l'abri du chômage ou du temps partiel que ceux restés sédentaires. Ils sont en revanche plus nombreux à ne pas connaître les affres du déclassement et sont mieux rémunérés, notamment lorsqu'ils ont une formation tertiaire... mais à condition d'avoir migré de façon pérenne.

Au terme d'un cursus plus ou moins long et au moment d'entrer sur le marché du travail, les jeunes sont nombreux à faire l'expérience d'une mobilité géographique. Les distances qu'ils parcourent dépendent fortement du niveau d'étude qu'ils ont atteint. Ceux qui ont quitté le système scolaire au niveau de l'enseignement secondaire changent plutôt de ville ou de zone d'emploi alors que les diplômés de l'enseignement supérieur dépassent fréquemment les frontières régionales. Ainsi, cinq ans après avoir terminé leur formation initiale, 29 % des jeunes sortis de l'enseignement supérieur ne résident plus dans la région où ils ont suivi leur dernière année de formation, contre 11 % des jeunes issus de l'enseignement secondaire.

Au sein de l'enseignement supérieur, les BTS et DUT occupent une place particulière : ils correspondent à un premier niveau de diplôme de l'enseignement supérieur. Ils ont par ailleurs une vocation professionnelle affirmée avec une orientation bien déterminée en termes de spécialité, soit industrielle soit tertiaire. Ce sont, enfin, des formations supérieures de « proximité » proposées par toutes les régions et qui paraissent bien ancrées au sein du territoire et du tissu productif local. Dès lors, une question émerge : pourquoi, durant leurs cinq premières années de vie active (cf. encadré page 3), 35 % des titulaires d'un BTS ou d'un DUT font-ils tout de même l'expérience d'une mobilité hors des frontières de la région qui leur a délivré leur diplôme ?

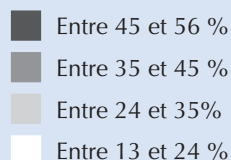
Des mobilités aux formes multiples

Cette propension à migrer s'avère très proche, que les jeunes aient un BTS ou un DUT. Elle semble davantage conditionnée par la spécialité des enseignements suivis. Elle est en effet de 39 % pour les titulaires d'un diplôme industriel contre 33 % pour les diplômés du tertiaire. Mais, au sein des spécialités tertiaires, ces taux de migration moyens cachent des comportements très différents selon la spécialité précise du diplôme : seulement 22 % des diplômés de secrétariat-bureautique ont changé de région contre 55 % des diplômés de l'accueil, de l'hôtellerie, du tourisme. De plus, ces migrations s'avèrent composées.

- Tout d'abord, bon nombre ne sont que « transitoires » puisqu'un quart des jeunes migrants, plus souvent diplômés de spécialités industrielles que tertiaires, retournent dans leur région de formation après une ou plusieurs expériences d'emploi.
- Ces migrations ont le plus souvent lieu vers des régions non limitrophes de la région de formation, en particulier pour les diplômés du tertiaire qui se dirigent plus fréquemment vers l'Île-de-France.
- Par ailleurs, elles n'interviennent pas pour tous au même moment (cf. graphique page 3). Ainsi, parmi les migrants, 62 % des titulaires d'un BTS ou d'un DUT tertiaire ont effectué leur première mobilité durant la première année passée sur le marché du travail, contre seulement 47 % des spécialités industrielles. Compte tenu de la forte différence de représentation des sexes selon la spécialité, cet écart pourrait être imputé à des comportements migratoires différents de la part des hommes et des femmes. Mais il n'en est rien. Lorsqu'ils sont issus de spécialités industrielles, hommes et femmes migrent autant et au même moment. En revanche, les hommes ayant suivi une spécialité tertiaire changent plus souvent de région que leurs homologues féminins, notamment parce ●●●

■ Taux de migration

Proportion de titulaires d'un BTS ou DUT ayant quitté leur région de formation au cours des cinq premières années de vie active



À noter : données non significatives pour la Corse.

Champ : titulaires d'un BTS ou DUT sortis du système éducatif en 1998.

Source : enquête « Génération 98 », interrogation 2003, Céreq, 2004.

BTS • Brevet de technicien supérieur.
DUT • Diplôme universitaire de technologie.

... qu'ils ont une formation qui les a conduits vers des métiers, tels l'informatique ou le commerce et la vente par exemple, où la mobilité est importante. De plus, ceux qui ont migré l'ont fait un peu plus tard que les jeunes femmes, en partie – mais en partie seulement – en raison du service national.

• Enfin, les mobilités géographiques des titulaires d'un BTS ou d'un DUT dépendent fortement de la région dans laquelle ils se sont formés (cf. carte ci-dessus). Un rapport de 1 à 2,7 sépare

l'Alsace, région la moins propice aux départs des jeunes, de la Basse-Normandie, région qui en perd le plus.

Au terme de cinq années d'échanges, on peut ainsi observer une modification de la répartition géographique des diplômés de BTS ou de DUT sortis du système éducatif en 1998 (cf. carte ci-dessus). Dix régions ont perdu plus de diplômés qu'elles n'en ont attirés. Les pertes les plus importantes concernent des régions de la façade atlantique – Basse-Normandie, Bretagne, Poitou-Charentes, Aquitaine –, ainsi que les régions Centre et Nord-Pas-de-Calais. À l'inverse, six régions ont vu leur nombre de débutants titulaires d'un BTS ou d'un DUT augmenter : l'Île-de-France, Rhône-Alpes, les Pays-de-la-Loire, la Haute-Normandie, Midi-Pyrénées et le Limousin.

Des diplômés attirés par les mêmes régions

Parmi ces six régions, l'Île-de-France, Rhône-Alpes et les Pays-de-la-Loire constituent les trois destinations favorites des diplômés de BTS ou DUT, ce quelle que soit leur spécialité de formation.

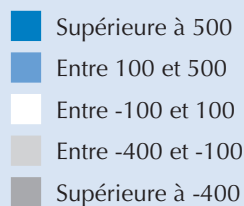
L'Île-de-France attire près d'un jeune migrant sur cinq. Un attrait qui peut s'expliquer par la taille du marché du travail, le poids des emplois qualifiés et le dynamisme économique de cette région. L'ampleur des flux vers la capitale varie cependant selon la spécialité de formation des jeunes : 22 % des diplômés de spécialité tertiaire s'y sont dirigés durant leurs cinq premières années de vie active contre 15 % des diplômés de spécialités industrielles. On peut donc raisonnablement penser que deux effets se cumulent : le premier – et le plus fort – est le dynamisme du marché du travail qui attire tous les jeunes ; le second est lié à l'organisation productive de la région qui, en étant très orientée vers les emplois tertiaires, attire relativement plus de diplômés de ces spécialités.

Les mobilités entre régions de province semblent également répondre à une même logique, que les jeunes soient titulaires d'un diplôme industriel ou tertiaire : ils ont toujours une propension plus forte à quitter les régions industrielles et agricoles que les régions tertiaires. Mais lorsque, d'une région à l'autre, la part des emplois tertiaire croît de 1%, la probabilité que les titulaires de BTS ou de DUT tertiaire migrent diminue de 1,6 %, alors qu'elle ne baisse que de 0,8% pour les diplômés de spécialités industrielles, toutes choses égales par ailleurs. Là encore, l'ajustement entre la spécialité du diplôme et l'orientation productive de la région ne modifie pas le sens des mouvements migratoires mais en module simplement l'intensité.

Globalement, les jeunes ne semblent donc pas choisir leur destination en fonction d'une corres-

■ Soldes migratoires régionaux

Évolution du nombre de titulaires d'un BTS ou DUT entre 1998 et 2003



À noter : données non significatives pour la Corse.

Champ : titulaires d'un BTS ou DUT sortis du système éducatif en 1998.

Source : enquête « Génération 98 », interrogation 2003, Céreq, 2004.

pondance possible entre leur diplôme et le tissu productif de la région vers laquelle ils souhaitent se diriger. Au final, environ la moitié des migrants se dirigent vers une région plus tertiaire que celle qu'ils quittent, qu'ils aient un diplôme industriel ou tertiaire. Les ajustements entre spécialités de formation et tissu productif se réalisent sans doute à des niveaux géographiques plus fins. Un regard porté en termes de mobilités régionales ne permet pas de les appréhender pleinement. Il est par ailleurs peu probable que ces jeunes aient une connaissance parfaite des marchés régionaux du travail. Ils en ont certainement une représentation globale (telle le dynamisme de l'Île-de-France et de Rhône-Alpes) qui, avec les réseaux familiaux ou scolaires circonscrits géographiquement, va guider leurs choix. Ces choix ont dès lors peu de chances de répondre uniquement à des logiques économiquement rationnelles.

La mobilité entre contrainte et stratégie...

Si elles n'apparaissent pas toujours économiquement rationnelles, les mobilités géographiques n'en sont pas moins souvent orientées par des préoccupations professionnelles, à cette période particulière que sont les premières années de vie active. On peut distinguer deux types de mobilités : des mobilités « stratégiques », choisies par le jeune afin d'entrer sur le marché du travail dans les meilleures conditions, et des mobilités « contraintes », plus tardives dans un processus d'insertion ayant débuté difficilement.

De ce point de vue, la mobilité des titulaires d'un BTS ou d'un DUT industriel semble davantage relever d'une logique défensive. Tout d'abord, elle intervient plus tardivement dans le processus d'insertion que pour leurs homologues sortis de spécialités tertiaires. Ensuite, elle s'inscrit dans un parcours plus difficile que celui des non-migrants. Les diplômés de BTS ou DUT industriel qui ont changé de région, n'ont en effet passé que 59 % de leurs premières années de vie active en emploi, contre 68 % pour les non-migrants. De plus, ils ont été légèrement plus touchés par le chômage. De leur côté, les diplômés du tertiaire ont connu des débuts professionnels identiques, qu'ils aient ou non changé de région.

La difficulté d'accès à l'emploi ne semble pas être l'unique raison poussant certains jeunes à migrer. La moitié des migrants n'a en effet jamais connu le chômage avant de changer de région. Toutefois, lorsqu'ils avaient un emploi, les diplômés industriels se trouvaient, avant leur mobilité, dans des situations moins favorables que les diplômés tertiaires : 72 % avaient un emploi à durée déterminée, contre 64 % de leurs homologues du tertiaire. De plus, ils occupaient plus souvent une position professionnelle inférieure à leur niveau d'étude : 57 % étaient employés ou ouvriers contre 51 % pour les diplômés du tertiaire.

L'enquête « Génération 98 » : regard sur les cinq premières années de vie active

Les résultats présentés dans ce *Bref* sont issus de l'enquête « Génération 98 ». Cette enquête permet aujourd'hui d'analyser les cinq premières années de vie active des 742 000 jeunes sortis de formation initiale en 1998. 55 000 de ces jeunes ont en effet été interrogés en 2001 et la moitié de cet échantillon a été réinterrogée en 2003.

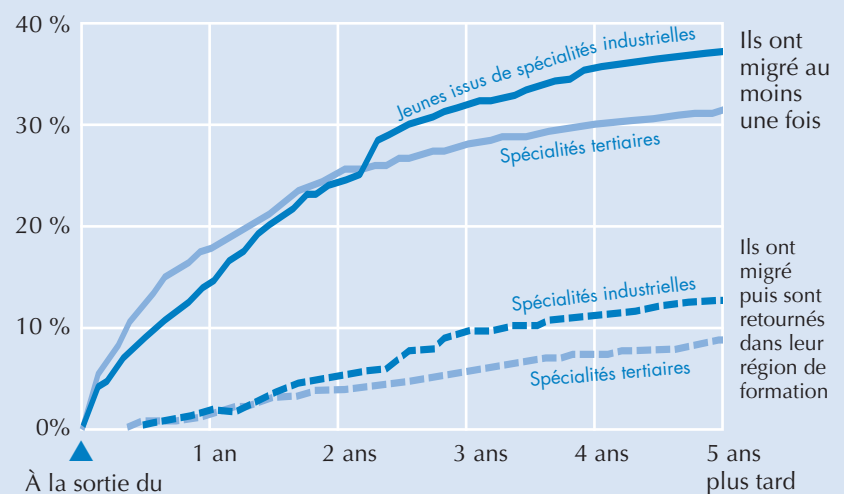
Ce *Bref* est plus particulièrement centré sur la mobilité géographique des 59 000 titulaires d'un BTS et 37 000 titulaires d'un DUT entrés sur le marché du travail en 1998, ces deux groupes de diplômés ayant un taux de migration relativement homogène en début de vie active. 35 % des titulaires d'un BTS et 36,5 % des titulaires d'un DUT ont quitté leur région de formation au moins une fois au cours des cinq années suivant leur sortie du système éducatif. D'une façon générale, les taux de migration des jeunes varient entre 20 % pour les non-qualifiés et 63 % pour les diplômés d'école d'ingénieur.

La dimension longitudinale de l'enquête « Génération 98 » permet pour la première fois d'appréhender les phénomènes migratoires et leur temporalité. Elle permet en effet de connaître le lieu de résidence des jeunes interrogés au moment de leur sortie du système scolaire, à la date de chacune des interrogations et au cours de chaque période d'emploi. Elle n'apporte toutefois pas d'information sur la localisation géographique de l'enquête durant les périodes de non-emploi. Celui-ci a été considéré comme sédentaire durant ces périodes, des études menées par ailleurs sur les migrations des jeunes en phase d'insertion professionnelle ayant montré que les mobilités sans contrat de travail étaient minoritaires.

Ainsi, la mobilité pourrait bien être une échappatoire à une insertion difficile ou à une activité professionnelle précaire pour les diplômés de spécialités industrielles. Pour les migrants issus de spécialités tertiaires, qui suivent eux des parcours similaires aux non-migrants, elle correspondrait davantage à un choix stratégique. Cet arbitrage entre rechercher un emploi localement ou saisir des opportunités à l'extérieur de sa région de formation se pose certainement à tous les diplômés, la proportion de mobilités stratégiques s'accroissant toutefois avec le niveau de formation.

■ Migration et spécialité de formation

Proportions cumulées de titulaires d'un BTS ou DUT ayant migré au moins une fois au cours des cinq premières années de vie active



Champ : titulaires d'un BTS ou DUT sortis du système éducatif en 1998.
Source : enquête « Génération 98 », interrogation 2003, Céreq, 2004.

■ Entre mobilité et sédentarité, l'insertion des diplômés de BTS ou DUT en quelques indicateurs

	Diplômés de spécialités tertiaires			Diplômés de spécialités industrielles		
	Restés dans leur région de formation	Ayant migré		Restés dans leur région de formation	Ayant migré	
		De façon transitoire	De façon pérenne		De façon transitoire	De façon pérenne
Au terme des 5 premières années de vie active						
Ils ont un emploi	92 %	87 %	89 %	94 %	88 %	94 %
Ils ont un CDI	85 %	77 %	87 %	90 %	84 %	87 %
Ils travaillent à temps complet	94 %	88 %	94 %	97 %	92 %	97 %
Ils sont ouvriers ou employés	48 %	40 %	35 %	23 %	34 %	22 %
(hors Île-de-France)	44 %	37 %	34 %	24 %	30 %	27 %
Salaire net mensuel médian	1 250 €	1 190 €	1 400 €	1 404 €	1 403 €	1 410 €
(hors Île-de-France)	1 190 €	1 180 €	1 300 €	1 372 €	1 372 €	1 372 €
Ils font partie du quart des jeunes les						
• moins rémunérés de leur spécialité	27 %	29 %	18 %	28 %	21 %	18 %
• mieux rémunérés de leur spécialité	20 %	19 %	40 %	27 %	23 %	24 %

Champ : titulaires d'un BTS ou DUT sortis du système éducatif en 1998.

Source : enquête « Génération 98 », interrogation 2003, Céreq, 2004.

Après la mobilité, l'insertion s'améliore sensiblement

Qu'elle ait été contrainte ou stratégique, la mobilité semble être un choix bénéfique puisque l'emploi s'améliore à l'issue de la première migration. Parmi le tiers des jeunes qui étaient au chômage avant cette première migration, 32 % accèdent à un emploi à durée indéterminée et 63 % ont trouvé un emploi correspondant à leur niveau de formation. Les diplômés du tertiaire accèdent beaucoup plus souvent que ceux issus de spécialités industrielles à un emploi stable, mais ils sont aussi beaucoup plus nombreux à connaître les affres du déclassement.

Les jeunes ayant travaillé avant leur première mobilité voient également leur situation s'améliorer. Cette amélioration est particulièrement importante pour les diplômés industriels. En situation d'emplois plus précaires avant la migration, ils se retrouvent en effet dans une situation plus favorable que leurs homologues issus du tertiaire à l'issue de leur mobilité : 54 % ont un emploi stable, contre 49 % pour les diplômés du tertiaire, et ils subissent moins le déclassement puisque seuls 32 % sont ouvriers ou employés contre 49 % de leurs homologues issus de formations tertiaires.

Rattrapage pour les uns, tremplin pour les autres

Au final, la première migration est bénéfique, dans une plus ou moins large mesure, à tous les jeunes qui ont changé de région. Mais qu'en est-il à plus long terme ? Un quart de ces jeunes n'ont en effet migré que de façon temporaire. Au cours de leurs cinq premières années de vie active, ils ont regagné, après l'avoir quittée, leur région de formation.

Globalement, les diplômés de BTS ou DUT industriel qui ont migré étaient, avant leur mobilité, plus en difficulté que leurs pairs restés sédentaires.

Au terme de cinq années passées sur le marché du travail, ceux qui ont migré de façon transitoire conservent leurs handicaps : ils sont plus souvent à temps partiel et plus fréquemment déclassés que les non-migrants. En revanche, ceux qui ont migré de façon pérenne ont rattrapé leur retard. La mobilité leur a permis d'obtenir des emplois équivalents aux jeunes sédentaires (cf. tableau ci-dessus).

Pour les diplômés des spécialités tertiaires, la mobilité géographique s'apparente à un véritable tremplin pour la carrière : au terme de cinq années de vie active, les migrants sont moins souvent déclassés, beaucoup mieux rémunérés et sont déjà 12 % à avoir accédé au statut de cadre, contre 7 % des non-migrants. Avec des nuances cependant. Les jeunes qui ont migré de façon transitoire tirent moins profit de leur expérience hors de leur région de formation. Cinq ans après leur sortie du système scolaire, leur situation professionnelle est proche de celle des non-migrants. En revanche, la mobilité a été réellement payante pour ceux qui ont migré sans retour puisqu'ils sont moins souvent déclassés que les non-migrants et perçoivent un salaire médian supérieur de plus de 100 euros.

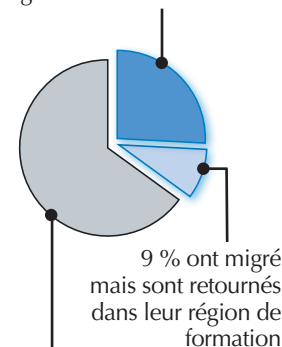
Olivier Joseph et Valérie Roux (Céreq).

À lire également

- « La mobilité géographique des jeunes trois ans après leur sortie du système éducatif », P. Caro, F. Cuney et C. Perret, *Géographie de l'école*, n° 8, avril 2003.
- « D'une région à l'autre, la mobilité des jeunes en début de vie active », F. Cuney, C. Perret et V. Roux, *Bref*, n° 198, juin 2003.
- « Les migrations des jeunes en phase d'insertion professionnelle en France. Une comparaison selon le niveau de qualification », C. Drapier et H. Jayet, *Revue d'économie rurale et urbaine*, n° 3, juillet 2002.
- « Ces territoires qui façonnent l'insertion », dossier de la revue *Formation Emploi*, n° 87 à paraître en octobre 2004.

Situation géographique des diplômés de DUT ou BTS, au terme de leurs cinq premières années de vie active

26 % ont migré et n'habitent plus dans leur région de formation



65 % n'ont pas quitté leur région de formation

ISSN - 0758 1858

Céreq

Direction de la publication : Hugues Bertrand. Rédaction : Isabelle Bonal. Commission paritaire n° 1063 ADEP. Reproduction autorisée à condition expresse de mentionner la source. Dépôt légal n° 49-459.

Centre d'études et de recherches sur les qualifications

10, place de la Joliette, BP 21321, 13567 Marseille cedex 02. Tél. 04 91 13 28 28. Fax 04 91 13 28 80.

<http://www.cereq.fr>

Imprimé par le Céreq